

# Répartition des richesses : pas moins de 1 500 euros net

samedi 17 mars 2007, par [FUEGO Frida](#) (Date de rédaction antérieure : 15 mars 2007).

**Dans la société française d'aujourd'hui, on ne peut pas vivre correctement avec moins de 1 500 euros par mois.**

Il ne s'agit pas seulement de pouvoir au mieux manger à sa faim, mais aussi de se loger décentement, d'accéder aux loisirs, aux vacances, de ne pas angoisser à chaque nouvelle facture. Pour cela, personne ne doit toucher moins de 1 500 euros net par mois. L'argument qui nous est opposé, c'est que des minima sociaux trop élevés ne feraient pas assez la différence avec des salaires au Smic et, donc, dissuaderaient les chômeurs de travailler !

La première réponse, évidente, est que la méthode qui consiste à réduire les gens à la misère pour les contraindre à travailler manque singulièrement d'efficacité. En effet, il y a 3,5 millions d'allocataires des minima sociaux, mais 6 millions de personnes qui en vivent. Avec un RMI à 433 euros pour une personne seule, on parle bien de misère. Le nombre des personnes touchant le RMI a été multiplié par deux de 1990 à 2005. Toujours plus de misère donc, et pas moins de chômeurs, sauf dans les statistiques « arrangées » par le gouvernement. Mais qu'est ce qui se cache derrière cet argument, sinon l'arrogance des possédants qui traquent toujours l'oisiveté supposée des pauvres comme « mère de tous les vices » ? Dit autrement, c'est le discours du Medef sur « l'employabilité ». Les chômeurs eux-mêmes seraient responsables du chômage ! S'ils ne travaillent pas... c'est qu'ils ne le veulent pas. Quel mépris !

À qui profite le chômage ? Certainement pas à celles et ceux qui touchent le RMI ni aux chômeurs en fin de droits qui perçoivent l'allocation spécifique de solidarité. Mais bien aux patrons, qui ne sont que trop contents de répondre aux salariés exigeant leur dû : « *Il y en a cent qui attendent à la porte pour prendre votre place.* » Car le chômage, c'est aussi une arme redoutable dans les mains des patrons, une menace permanente pour les salariés. Menace mise à exécution, comme en témoigne le nombre des licenciements et des fins de contrats précaires. Pour lutter contre le chômage, nous défendons, en plus des 32 heures avec embauches correspondantes et de la création d'un million d'emplois dans les services publics, l'interdiction des licenciements, donc le maintien du contrat de travail et de l'intégralité du salaire.

L'autre présupposé des pourfendeurs de notre proposition, c'est que le salaire, c'est le Smic. Là encore, il y a arnaque : le Smic est, comme son nom l'indique, le salaire minimum, donc le salaire d'embauche, sans ancienneté ni qualification. Les salariés ne devraient donc être embauchés au Smic que dans les cas où ils n'ont aucune qualification préalable et, de toute façon, ils ne devraient pas y rester. Or, la proportion de salariés payés au Smic n'a cessé d'augmenter pour atteindre près d'un sur six : cette tendance a été encouragée par la politique d'exonération des cotisations sur les bas salaires qui, si elle n'a été d'aucune efficacité pour diminuer le chômage, a en revanche largement contribué à coller les salaires au niveau du Smic.

À droite, le credo « travailler plus pour gagner plus » cache difficilement une politique réelle : faire

travailler toujours plus ceux qui ont un emploi, les faire travailler toujours plus dur pour gagner moins et générer plus de profits pour les patrons. Et, pour les autres, juste ce qu'il faut pour ne pas mourir ! Normal que notre proposition - pas un revenu inférieur au Smic - les fasse bondir...

De leur côté, le Parti socialiste et sa candidate ont remplacé la lutte contre le chômage par un objectif de « plein-emploi », qui accepte un chômage à 5 % - soit 1 350 000 chômeurs -, et ils ont fixé l'augmentation du Smic à 1 500 euros brut... en 2012. Alors, quand on ne veut pas vraiment s'en prendre aux profits et au chômage, il n'y a pas d'autre solution que de rendre les pauvres et les chômeurs responsables de leur sort !

Notre point de départ, c'est le droit de toutes et tous à l'emploi, le droit de vivre de son salaire. C'est aussi la défense d'une protection sociale élargie, c'est-à-dire de la retraite, de l'assurance maladie, mais aussi d'une allocation d'autonomie, d'un présalaire pour les jeunes et de l'assurance chômage. La richesse existe, il suffit de la répartir.

---

**P.-S.**

\* Paru dans Rouge n° 2197 du 15 mars 2007.